

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHAVANOD

Numéro SIRET : 21740067000014

POSTE COMPTABLE : CFP

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.24	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.26	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
p.30	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
p.31	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.32	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.33	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.35	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.36	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.37	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.39	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.40	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 74067	COMMUNE DE CHAVANOD BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	CA 2015
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 536
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	625,07	0,00
2	Produit des impositions directes/population	333,31	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 074,82	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	650,71	0,00
5	Encours de dette/population	795,70	0,00
6	DGF/population	76,59	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,96%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	65,84%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,54%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	74,03%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 585 180,42	G 2 725 743,93
	Section d'investissement	B 3 037 066,62	H 1 953 281,64
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 137 397,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 615 683,00 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		4 622 247,04 = A+B+C+D	5 432 105,57 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 297 752,52	L 87 252,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 297 752,52	= K+L 87 252,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 585 180,42	= G+I+K 2 863 140,93
	Section d'investissement	= B+D+F 3 334 819,14	= H+J+L 2 656 216,64
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 919 999,56	= G+H+I+J+K+L 5 519 357,57

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 297 752,52	L 87 252,00
13	Subventions d'investissement	76 647,00	87 252,00
20	Immobilisations incorporelles	23 437,80	0,00
21	Immobilisations corporelles	197 667,72	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	751 455,00	603 791,42	10 056,79	0,00	137 606,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	692 656,00	659 147,83	6 000,00	0,00	27 508,17
014	Atténuations de produits	50 204,00	45 830,00	0,00	0,00	4 374,00
65	Autres charges de gestion courante	203 414,00	190 306,03	0,00	0,00	13 107,97
Total des dépenses de gestion courante		1 697 729,00	1 499 075,28	16 056,79	0,00	182 596,93
66	Charges financières	74 567,00	68 250,89	0,00	0,00	6 316,11
67	Charges exceptionnelles	5 400,00	847,46	950,00	0,00	3 602,54
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	139 036,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 916 732,00	1 568 173,63	17 006,79	0,00	331 551,58
023	Virement à la section d'investissement (2)	945 663,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		945 663,00	0,00	0,00	0,00	945 663,00
TOTAL		2 862 395,00	1 568 173,63	17 006,79	0,00	1 277 214,58
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	4 537,61	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	164 601,00	151 910,34	0,00	0,00	12 690,66
73	Impôts et taxes	2 159 066,00	2 128 454,51	0,00	0,00	30 611,49
74	Dotations, subventions et participations	361 004,00	398 894,57	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	24 057,00	24 238,31	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 708 728,00	2 708 035,34	0,00	0,00	692,66
76	Produits financiers	0,00	5,25	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 270,00	17 703,34	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 724 998,00	2 725 743,93	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 724 998,00	2 725 743,93	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		137 397,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	101 729,00	46 707,23	23 437,80	31 583,97
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 745 928,00	1 438 108,93	197 667,72	110 151,35
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	165 726,00	185 375,27	0,00	350,73
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	76 647,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 013 383,00	1 650 191,43	297 752,52	65 439,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	79 744,00	0,00	0,00	79 744,00
16	Emprunts et dettes assimilées	209 485,00	209 484,19	0,00	0,81
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 176 000,00	1 176 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 465 229,00	1 385 484,19	0,00	79 744,81
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 478 612,00	3 035 675,62	297 752,52	145 183,86
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 490,00	1 391,00	0,00	99,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 490,00	1 391,00	0,00	99,00
TOTAL		3 480 102,00	3 037 066,62	297 752,52	145 282,86
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	146 390,00	137 361,33	87 252,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		146 390,00	137 361,33	87 252,00	0,00
23	Immobilisations en cours	105 273,00	105 272,98	0,00	0,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	335 780,00	379 432,98	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	1 329 823,00	1 329 823,37	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 770 876,00	1 814 529,31	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 917 266,00	1 951 890,64	87 252,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	945 663,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 490,00	1 391,00	0,00	99,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		947 153,00	1 391,00	0,00	945 762,00
TOTAL		2 864 419,00	1 953 281,64	87 252,00	823 885,36
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		615 683,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	613 848,21	0,00	613 848,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	665 147,83	0,00	665 147,83
014	Atténuations de produits	45 830,00	0,00	45 830,00
65	Autres charges de gestion courante	190 306,03	0,00	190 306,03
66	Charges financières	68 250,89	0,00	68 250,89
67	Charges exceptionnelles	1 797,46	0,00	1 797,46
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 585 180,42	0,00	1 585 180,42
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	209 484,19	0,00	209 484,19
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	46 707,23	0,00	46 707,23
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 438 108,93	1 391,00	1 439 499,93
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	165 375,27	0,00	165 375,27
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 176 000,00	0,00	1 176 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 035 675,62	1 391,00	3 037 066,62
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 537,61	0,00	4 537,61
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	151 910,34	0,00	151 910,34
73	Impôts et taxes	2 128 454,51	0,00	2 128 454,51
74	Dotations, subventions et participations	398 894,57	0,00	398 894,57
75	Autres produits de gestion courante	24 238,31	0,00	24 238,31
76	Produits financiers	5,25	0,00	5,25
77	Produits Exceptionnels	17 703,34	0,00	17 703,34
Recettes de fonctionnement - Total		2 725 743,93	0,00	2 725 743,93
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				137 397,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	379 432,98	1 390,00	380 822,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 329 823,37	0,00	1 329 823,37
13	Subventions d'investissement	137 361,33	1,00	137 362,33
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	105 272,96	0,00	105 272,96
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 951 890,64	1 391,00	1 953 281,64
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				615 683,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	751 455,00	603 791,42	10 056,79	0,00	137 606,79
60611	Eau et assainissement	7 000,00	8 617,08	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	63 000,00	70 430,59	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	25 000,00	20 390,74	0,00	0,00	4 609,26
60621	Combustibles	16 000,00	8 920,94	0,00	0,00	7 079,06
60622	Carburants	12 000,00	9 246,65	0,00	0,00	2 753,35
60623	Alimentation	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	373,40	0,00	0,00	26,60
60631	Fournitures d'entretien	6 220,00	6 981,92	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 363,00	9 613,18	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 743,90	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 046,65	0,00	0,00	1 453,35
6064	Fournitures administratives	8 500,00	7 274,16	552,00	0,00	673,84
6067	Fournitures scolaires	12 133,00	12 131,92	0,00	0,00	1,08
6068	Autres matières et fournitures	20 900,00	14 698,12	106,23	0,00	6 095,65
611	Contrats de prestations de services	230 838,00	208 554,59	2 214,00	0,00	20 069,41
6132	Locations immobilières	20 834,00	20 821,82	0,00	0,00	12,18
6135	Locations mobilières	4 500,00	306,00	0,00	0,00	4 194,00
61521	Terrains	41 700,00	18 180,46	0,00	0,00	23 519,54
61522	Bâtiments	35 121,00	13 542,85	613,20	0,00	20 964,95
61523	Voies et réseaux	47 430,00	24 527,60	2 332,80	0,00	20 569,60
61524	Bois et forêts	14 000,00	1 440,00	0,00	0,00	12 560,00
61551	Matériel roulant	16 000,00	10 168,17	1 484,54	0,00	4 347,29
61558	Autres biens mobiliers	8 346,00	4 536,29	0,00	0,00	3 809,71
6156	Maintenance	28 939,00	31 723,50	2 754,02	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	15 613,00	15 980,73	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 219,00	2 122,20	0,00	0,00	96,80
6184	Versements à des organismes de formation	1 300,00	150,00	0,00	0,00	1 150,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	306,28	0,00	0,00	693,72
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	830,00	895,54	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	26 101,00	17 208,78	0,00	0,00	8 892,22
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	2 011,95	0,00	0,00	5 988,05
6228	Divers	500,00	69,00	0,00	0,00	431,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 000,00	6 391,05	0,00	0,00	4 608,95
6236	Catalogues et imprimés	1 810,00	752,80	0,00	0,00	1 057,20
6237	Publications	9 500,00	8 536,67	0,00	0,00	963,33
6238	Divers	1 200,00	1 230,00	0,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	1 438,00	1 287,00	0,00	0,00	151,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6256	Missions	0,00	212,31	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	4 916,96	0,00	0,00	1 583,04
6262	Frais de télécommunications	11 985,00	11 452,50	0,00	0,00	532,50
627	Services bancaires et assimilés	260,00	273,86	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 040,00	7 474,80	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois c	1 305,00	1 304,27	0,00	0,00	0,73
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 250,00	3 663,36	0,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	0,00	62,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 500,00	6 535,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	5 120,00	4 683,83	0,00	0,00	436,17
012	Charges de personnel et frais assimilés	692 656,00	659 147,83	6 000,00	0,00	27 508,17
6218	Autre personnel extérieur	11 100,00	12 263,00	6 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	3 372,00	3 437,33	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 837,00	2 318,43	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 787,00	7 389,63	0,00	0,00	397,37
6411	Personnel titulaire	393 950,00	395 882,57	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	76 752,00	41 144,57	0,00	0,00	35 607,43
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	74 082,00	71 419,21	0,00	0,00	2 662,79
6453	Cotisations aux caisses de retraite	96 007,00	94 031,99	0,00	0,00	1 975,01
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 913,00	2 674,59	0,00	0,00	2 238,41
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 226,00	21 695,59	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	4 734,04	0,00	0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 168,00	771,48	0,00	0,00	3 396,52
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 462,00	1 385,40	0,00	0,00	76,60
014	Atténuations de produits	50 204,00	45 830,00	0,00	0,00	4 374,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommu	50 204,00	45 830,00	0,00	0,00	4 374,00
65	Autres charges de gestion courante	203 414,00	190 306,03	0,00	0,00	13 107,97
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	5 460,00	0,00	0,00	0,00	5 460,00
6531	Indemnités	57 251,00	57 249,84	0,00	0,00	1,16
6532	Frais de mission	200,00	29,00	0,00	0,00	171,00
6533	Cotisations de retraite	2 268,00	2 268,51	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 228,00	5 898,70	0,00	0,00	329,30
6535	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	40,64	0,00	0,00	459,36
6542	Créances éteintes	0,00	834,14	0,00	0,00	0,00
6554	Contributions aux organismes de regroupemer	9 799,00	8 058,00	0,00	0,00	1 741,00
6557	Contributions au titre de la politique de l'habita	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	30 900,00	31 255,00	0,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	900,00	564,20	0,00	0,00	335,80
657362	CCAS	10 000,00	7 000,00	0,00	0,00	3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65737	Autres établissements publics locaux	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
65738	Autres organismes publics	1 980,00	0,00	0,00	0,00	1 980,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	62 028,00	77 108,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 697 729,00	1 499 075,28	16 056,79	0,00	182 596,93
66	Charges financières (b)	74 567,00	68 250,89	0,00	0,00	6 316,11
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 567,00	68 250,89	0,00	0,00	4 316,11
6688	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 400,00	847,46	950,00	0,00	3 602,54
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6713	Secours et dots	4 000,00	800,00	0,00	0,00	3 200,00
6714	Bourses et prix	1 300,00	0,00	950,00	0,00	350,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	0,00	47,46	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	139 036,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 916 732,00	1 568 173,63	17 006,79	0,00	331 551,58
023	Virement à la section d'investissement	945 663,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		945 663,00	0,00	0,00	0,00	945 663,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		945 663,00	0,00	0,00	0,00	945 663,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 862 395,00	1 568 173,63	17 006,79	0,00	1 277 214,58
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	4 537,61	0,00	0,00	0,00
6094	d'études, prestations de services	0,00	27,19	0,00	0,00	0,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	3 753,77	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	756,65	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	164 601,00	151 910,34	0,00	0,00	12 690,66
7022	Coupes de bois	13 418,00	464,00	0,00	0,00	12 954,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	300,00	175,00	0,00	0,00	125,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 883,00	4 047,97	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 500,00	8 150,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires	140 500,00	136 763,56	0,00	0,00	3 736,44
70876	Par le GFP de rattachement	1 000,00	443,00	0,00	0,00	557,00
70878	par d'autres redevables	0,00	1 866,81	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 159 066,00	2 128 454,51	0,00	0,00	30 611,49
73111	Taxes foncières et d'habitation	829 059,00	845 263,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	4 598,00	0,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	916 465,00	916 465,00	0,00	0,00	0,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	228 000,00	200 401,00	0,00	0,00	27 599,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	48 332,00	48 332,00	0,00	0,00	0,00
7344	Taxe sur les déchets stockés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	77 110,00	48 921,26	0,00	0,00	28 188,74
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique	100,00	183,83	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la plus-value	60 000,00	64 290,42	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	361 004,00	398 894,57	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	169 734,00	166 205,00	0,00	0,00	3 529,00
74121	Dotation de solidarité rurale	26 000,00	28 028,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
74748	Autres communes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74758	Autres groupements	3 298,00	8 828,60	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	41 334,00	39 893,98	0,00	0,00	1 440,02
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxes	0,00	1 461,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 461,00	0,00	0,00	0,00	1 461,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe foncière	3 165,00	3 165,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe foncière	8 837,00	8 837,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	7 075,00	142 475,99	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	24 057,00	24 238,31	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	23 333,00	23 338,81	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	724,00	899,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		2 708 728,00	2 708 035,34	0,00	0,00	692,66
76	Produits financiers (b)	0,00	5,25	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	5,25	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 270,00	17 703,34	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	4 000,00	47,46	0,00	0,00	3 952,54
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	12 270,00	17 505,88	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 724 998,00	2 725 743,93	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 724 998,00	2 725 743,93	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		137 397,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	101 729,00	46 707,23	23 437,80	31 583,97
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	73 859,00	39 083,03	8 688,00	26 087,97
2031	Frais d'études	12 120,00	0,00	6 000,00	6 120,00
2051	Concessions et droits similaires	15 750,00	7 624,20	8 749,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 745 928,00	1 438 108,93	197 667,72	110 151,35
2111	Terrains nus	20 888,00	0,00	0,00	20 888,00
2112	Terrains de voirie	0,00	21 169,57	2 028,00	0,00
2117	Bois et forêts	2 627,00	2 501,40	0,00	125,60
2118	Autres terrains	839 226,00	673 514,53	70 012,87	95 698,60
21311	Hôtel de ville	0,00	4 210,32	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	11 657,00	29 077,12	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	39 812,00	23 853,28	4 905,69	11 053,03
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	100 563,00	74 433,46	345,18	25 784,36
2151	Réseaux de voirie	460 219,00	528 665,62	93 858,47	0,00
2152	Installations de voirie	25 068,00	20 073,79	4 512,00	482,21
21538	Autres réseaux	129 421,00	5 313,00	0,00	124 108,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	38 047,00	0,00	6 741,51	31 305,49
21571	Matériel roulant - Voirie	600,00	0,00	0,00	600,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	24 400,00	14 091,90	0,00	10 308,10
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	14 400,00	600,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 806,00	21 319,33	864,00	0,00
2184	Mobilier	9 091,00	12 605,88	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 503,00	7 279,73	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	165 726,00	165 375,27	0,00	350,73
2313	Constructions	60 453,00	5 930,89	0,00	54 522,11
2315	Installations, matériel et outillage techniques	105 273,00	159 444,38	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	76 647,00	0,00
13258	Autres groupements	0,00	0,00	76 647,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 013 383,00	1 650 191,43	297 752,52	65 439,05
13	Subventions d'investissement	79 744,00	0,00	0,00	79 744,00
13258	Autres groupements	79 744,00	0,00	0,00	79 744,00
16	Emprunts et dettes assimilées	209 485,00	209 484,19	0,00	0,81
1641	Emprunts en euros	207 364,00	207 363,97	0,00	0,03
16876	Autres établissements publics locaux	2 121,00	2 120,22	0,00	0,78
27	Autres immobilisations financières	1 176 000,00	1 176 000,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	1 176 000,00	1 176 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 465 229,00	1 385 484,19	0,00	79 744,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 478 612,00	3 035 675,62	297 752,52	145 183,86
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	1 490,00	1 391,00	0,00	99,00
2112	Terrains de voirie	100,00	1,00	0,00	99,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 390,00	1 390,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 490,00	1 391,00	0,00	99,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 480 102,00	3 037 066,62	297 752,52	145 282,86

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD		CA	2015
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	146 390,00	137 361,33	87 252,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	50 000,00	50 000,00	38 168,00	0,00
1323	Départements	96 390,00	75 500,00	44 084,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	1 690,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	533,33	5 000,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	9 000,00	0,00	0,00
1343	P.A.E. (Programme d'Aménagement d'Ensemble)	0,00	638,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		146 390,00	137 361,33	87 252,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 665 603,00	1 709 256,35	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	335 780,00	347 487,00	0,00	0,00
10223	T.L.E.	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	31 945,98	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 329 823,00	1 329 823,37	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	105 273,00	105 272,96	0,00	0,04
2312	Agencements et aménagements de terrains	105 273,00	105 272,96	0,00	0,04
Total des recettes financières		1 770 876,00	1 814 529,31	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 917 266,00	1 951 890,64	87 252,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	945 663,00	0,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		945 663,00	0,00	0,00	945 663,00
041	Opérations patrimoniales (5)	1 490,00	1 391,00	0,00	99,00
10251	Dons et legs en capital	1 390,00	1 390,00	0,00	0,00
1328	Autres	100,00	1,00	0,00	99,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		947 153,00	1 391,00	0,00	945 762,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 864 419,00	1 953 281,64	87 252,00	823 885,36
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		615 683,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A.2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
MIN220015EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/05/2004		01/05/2010	2 578 980,95	R		3,81	0,48612		T	X	N	A-1
MON28871EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/04/2010		01/10/2010	578 980,95	F		2,52	2,52		T	C	N	A-1
1226896/0000251	CAISSE DES DEPOTS	12/07/2012		01/08/2013	300 000,00	F		4,55	4,55		A	X	N	A-1
9037551/3707750	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2012		25/11/2012	600 000,00	F		4,65	4,73263		T	C	N	A-1
MON27982EUR/02	LA BANQUE POSTALE	03/06/2013		01/11/2013	500 000,00	F		3,36	3,36		T	X	O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16876 Autres établissements publics locaux (total)														
0067200000	SYNDICAT ELECTRICITE	01/01/2003		01/01/2004	42 404,43	F					A	C	N	A-1
0067200001	SYNDICAT ELECTRICITE	01/01/2003		01/01/2004	42 404,43	F		5,79	5,79		A	C	N	A-1
Total général					2 621 385,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2015											ICNE de l'exercice					
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)						
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)							
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 791 436,78								67 146,04	0,00	207 363,97	67 146,04	0,00	10 961,10
MIN220015EUR		0,00		1 791 436,78								67 146,04	0,00	207 363,97	67 146,04	0,00	10 961,10
MON268711EUR	N	0,00		232 177,82	3,17	R		0,46612				810,53	0,00	65 870,88	810,53	0,00	0,00
12268960000251	N	0,00		207 583,01	9,58	F		2,52				5 524,25	0,00	18 555,51	5 524,25	0,00	0,00
90375513707750	N	0,00		447 108,25	6,67	F		4,55				22 766,19	0,00	53 247,63	22 766,19	0,00	8 527,52
MON279827EUR02	N	0,00		470 000,00	11,67	F		4,73263				23 017,50	0,00	40 000,00	23 017,50	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		434 567,70	11,67	F		3,36				15 227,57	0,00	29 689,95	15 227,57	0,00	2 433,58
16876 Autres établissements publics locaux (total)		0,00		16 961,79								1 104,85	0,00	2 120,22	1 104,85	0,00	0,00
0067200000		0,00		16 961,79								1 104,85	0,00	2 120,22	1 104,85	0,00	0,00
0067200001	N	0,00		7 197,42	7,08	F		5,79				468,82	0,00	899,67	468,82	0,00	0,00
Total général		0,00		9 764,37	7,08	F		5,79				636,03	0,00	1 220,55	636,03	0,00	0,00
		0,00		1 808 398,57								68 250,89	0,00	209 484,19	68 250,89	0,00	10 961,10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66711 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	IV
	A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 808 398,57					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

CA 2015

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tizrael, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		209 485,00	209 484,19
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		209 485,00	209 484,19
1641	Emprunts en euros	207 364,00	207 363,97
1687	Autres dettes	2 121,00	2 120,22
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	209 484,19	297 752,52	0,00	507 236,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 281 443,00	347 487,00
Ressources propres externes de l'année (a)		335 780,00	347 487,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	335 780,00	347 487,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		945 663,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	945 663,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	347 487,00	87 252,00	615 683,00	1 329 823,37	2 380 245,37

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	507 236,71
Ressources propres disponibles	2 380 245,37
Solde	+ 1 873 008,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/01/2015	FORET COMMUNALE	1 126,40	0,00	
09/01/2015	VOIRIE	2 772,00	0,00	
09/01/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	311,89	0,00	
09/01/2015	DOCUMENTS URBANISME	180,43	0,00	
09/01/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	342,37	0,00	
09/01/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	147,73	0,00	
09/01/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	242,64	0,00	
14/01/2015	PRESBYTERE	2 502,91	0,00	
22/01/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	2 254,03	0,00	
29/01/2015	SALLE POLYVALENTE	5 586,00	0,00	
30/01/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	1 479,15	0,00	
30/01/2015	DOCUMENTS URBANISME	427,86	0,00	
06/02/2015	DOCUMENTS URBANISME	810,00	0,00	
06/02/2015	DOCUMENTS URBANISME	7 896,00	0,00	
09/02/2015	VOIRIE	15 750,00	0,00	
25/02/2015	VOIRIE	13 398,00	0,00	
27/02/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	1 428,00	0,00	
27/02/2015	DOCUMENTS URBANISME	11,74	0,00	
06/03/2015	REFRIGERATEUR BEKO CANTINE	199,99	0,00	
06/03/2015	REFRIGERATEUR CALIFORNIA SALLE DES MAITRES	259,99	0,00	
06/03/2015	CUISINIERE BOSCH TISANERIE	705,99	0,00	
06/03/2015	VIDEOPROJECTEUR OPTOMA MAIRIE	449,00	0,00	
11/03/2015	VOIRIE	2 880,00	0,00	
13/03/2015	VOIRIE	992,64	0,00	
18/03/2015	VOIRIE	4 109,40	0,00	
23/03/2015	STANDARD TELEPHONIQUE MAIRIE	888,00	0,00	
23/03/2015	EHELLE TRANSFORMABLE TROIS PANS	378,00	0,00	
23/03/2015	STADE	4 800,00	0,00	
23/03/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	2 280,85	0,00	
23/03/2015	STADE	561,48	0,00	
23/03/2015	CHARGEUR DEMARREUR DE BATTERIE CTM	432,00	0,00	
07/04/2015	VOIRIE	3 372,00	0,00	
07/04/2015	PARC INFORMATIQUE MAIRIE	4 596,24	0,00	
08/04/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	1 153,08	0,00	
10/04/2015	TER ACH BOULIVET ALAIN	1 081,44	0,00	
10/04/2015	SIEGE DE BUREAU	237,36	0,00	
10/04/2015	TABOURET OFFICE TISSU NOIR	68,44	0,00	
10/04/2015	TABOURET OFFICE TISSU NOIR	68,45	0,00	
10/04/2015	TABOURET OFFICE TISSU NOIR	68,44	0,00	
10/04/2015	LAMPE DE BUREAU	109,30	0,00	
13/04/2015	ARMOIRE A RIDEAUX SECRETARIAT DST	912,90	0,00	
13/04/2015	FAUTEUIL DGS	631,38	0,00	
13/04/2015	BUREAU DST	729,30	0,00	
13/04/2015	TABLE CONFERENCE + 4 SIEGES ADJOINTS	191,76	0,00	
13/04/2015	BUREAU DST	462,06	0,00	
13/04/2015	LAMPE DE BUREAU DST	100,98	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/04/2015	LAMPE DE BUREAU SECRETARIAT ST	100,98	0,00	
13/04/2015	TABLE CONFERENCE + 4 SIEGES ADJOINTS	331,50	0,00	
13/04/2015	MEUBLE CASIERS DST/ADJOINTS	249,90	0,00	
14/04/2015	SECHE DESSINS	161,19	0,00	
14/04/2015	PRESENTOIR A LIVRES	123,44	0,00	
17/04/2015	VOIRIE	75 274,74	0,00	
17/04/2015	VOIRIE	3 336,00	0,00	
20/04/2015	ARMOIRES PHYTO	1 974,00	0,00	
20/04/2015	BUREAU SECRETAIRE ST	681,36	0,00	
20/04/2015	PARCELLE B677 COP L'EAU BLANCHE	831,07	0,00	
20/04/2015	PARCELLE B677 COP L'EAU BLANCHE	1,00	0,00	
20/04/2015	TOTALITE DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES Y/C FOSSES	2 764,80	0,00	
20/04/2015	STADE	3 038,40	0,00	
20/04/2015	CHAPITEAUX BARNUM	2 725,00	0,00	
22/04/2015	STADE	3 600,00	0,00	
23/04/2015	TONDEUSE DEBROUSSAILLEUSE GRIN	2 365,50	0,00	
23/04/2015	BUREAU SECRETAIRE ST	292,56	0,00	
25/04/2015	TABLEAU INTERACTIF ECOLE PUBLIQUE	790,94	0,00	
29/04/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	6 915,60	0,00	
07/05/2015	VOIRIE	17 814,78	0,00	
07/05/2015	MEULEUSE ANGULAIRE	114,00	0,00	
07/05/2015	PERCEUSE VISSEUSE	322,80	0,00	
07/05/2015	ASPIRATEUR EAU/POUSSIÈRE GPE SCOLAIRE	238,80	0,00	
12/05/2015	MATERIEL INFORMATIQUE	2 448,00	0,00	
12/05/2015	PARC INFORMATIQUE MAIRIE	3 156,00	0,00	
13/05/2015	DEBROUSSAILLEUSE STIHL	646,80	0,00	
15/05/2015	SALLE POLYVALENTE	343,44	0,00	
18/05/2015	STADE	670,00	0,00	
18/05/2015	STADE	600,00	0,00	
18/05/2015	STADE	862,10	0,00	
22/05/2015	VOIRIE	818,40	0,00	
29/05/2015	STANDARD TELEPHONIQUE MAIRIE	804,00	0,00	
02/06/2015	VOIRIE	4 590,00	0,00	
04/06/2015	VESTIAIRES DE FOOT	5 880,00	0,00	
05/06/2015	LOGICIEL GESTION SERVICES PERISCOLAIRES ENFANCE 3DOUEST	2 280,00	0,00	
08/06/2015	TOTALITE DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES Y/C FOSSES	159,00	0,00	
09/06/2015	VESTIAIRES DE FOOT	13 732,44	0,00	
13/06/2015	MEUBLE MOBILE POUR ORDINATEUR	1 306,44	0,00	
13/06/2015	MOBILIERS, EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES GPE SCOLAIRE	223,97	0,00	
13/06/2015	MATERIEL INFORMATIQUE	336,30	0,00	
13/06/2015	MATERIEL INFORMATIQUE	4 961,04	0,00	
17/06/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	1 519,92	0,00	
18/06/2015	STADE	1 320,00	0,00	
18/06/2015	VIDEOPROJECTEUR	1 024,86	0,00	
18/06/2015	ASPIRATEUR KARCHER T17/1 ECO EFFICIENCY	315,36	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/06/2015	CTM.CPI	1 984,80	0,00	
19/06/2015	CTM.CPI	3 843,60	0,00	
23/06/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	552,45	0,00	
26/06/2015	VIDEOPROJECTEUR	715,02	0,00	
26/06/2015	CUISINIERE BOSCH TISANERIE	496,80	0,00	
26/06/2015	TABLEAU INTERACTIF ECOLE PUBLIQUE	677,04	0,00	
26/06/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	2 690,40	0,00	
30/06/2015	ACQUISITION BENNE TECHNIQUE CMB	3 888,00	0,00	
01/07/2015	ORDINATEUR PORTABLE HP PROBOOK	458,70	0,00	
07/07/2015	VOIRIE	157 218,18	0,00	
13/07/2015	STADE	3 300,00	0,00	
15/07/2015	VOIRIE	9 564,12	0,00	
23/07/2015	IMPRIMANTE HP OFFICEJET 7110 WIDE	151,93	0,00	
24/07/2015	CHAISES CORALY TAILLE 3 CANTINE ECOLE PUBLIQUE (PRIMAIRE)	2 267,64	0,00	
24/07/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	8 622,78	0,00	
24/07/2015	TABLES CARELIE 120X80 TAILLE 6 CANTINE ECOLE PUBLIQUE (PRIMAIRE)	1 623,79	0,00	
27/07/2015	VOIRIE	4 550,86	0,00	
30/07/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	2 007,00	0,00	
31/07/2015	EGLISE	3 811,92	0,00	
31/07/2015	DOCUMENTS URBANISME	3 960,00	0,00	
31/07/2015	DOCUMENTS URBANISME	3 360,00	0,00	
31/07/2015	DOCUMENTS URBANISME	2 448,00	0,00	
31/07/2015	DOCUMENTS URBANISME	54,00	0,00	
07/08/2015	STADE	17 441,43	0,00	
07/08/2015	STADE	286 390,81	0,00	
08/08/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	3 888,60	0,00	
13/08/2015	ARROSEUR SEMI AUTOMATIQUE ROBOTISE TERRAIN HONNEUR STADE	2 040,00	0,00	
28/08/2015	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE FUJIFILM FINEP	78,41	0,00	
03/09/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	9 086,40	0,00	
09/09/2015	STADE	77 378,70	0,00	
09/09/2015	STADE	38 235,10	0,00	
09/09/2015	STADE	184 334,30	0,00	
11/09/2015	VOIRIE	7 860,91	0,00	
11/09/2015	VOIRIE	62 467,13	0,00	
14/09/2015	PLAQUES DE RUE	147,74	0,00	
22/09/2015	ACQUISITION PARCELLE C2994	4 960,00	0,00	
28/09/2015	SIGNALISATION ENTREPRISE	202,30	0,00	
28/09/2015	PANNEAUX ATTENTION ENFANTS CHAMPANOD	437,19	0,00	
29/09/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	8 603,14	0,00	
29/09/2015	VOIRIE	17 864,80	0,00	
30/09/2015	STADE	4 312,00	0,00	
30/09/2015	STADE	4 323,47	0,00	
30/09/2015	STADE	34 059,24	0,00	
02/10/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	3 579,00	0,00	
05/10/2015	STADE	4 012,80	0,00	
05/10/2015	EXTENS° REHABILITAT GPE SCOLAIRE	1 207,90	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/10/2015	FORET COMMUNALE	1 375,00	0,00	
14/10/2015	STADE	2 796,00	0,00	
22/10/2015	VOIRIE	225 347,76	0,00	
29/10/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	3 594,79	0,00	
29/10/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	4 009,22	0,00	
02/11/2015	VOIRIE	15 621,18	0,00	
06/11/2015	IDENTITE VISUELLE (LOGO)	880,20	0,00	
06/11/2015	REFONTE SITE INTERNET	4 464,00	0,00	
10/11/2015	VOIRIE	2 334,30	0,00	
12/11/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	11 895,64	0,00	
17/11/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	4 540,80	0,00	
18/11/2015	STATION POMPAGE CHEZ GRILLET	8 332,96	0,00	
19/11/2015	VOIRIE	30 530,58	0,00	
20/11/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	576,00	0,00	
20/11/2015	BAT ANCIENNE MAIRIE/ECOLE ET MAIRIE-ANNEXE	7 012,80	0,00	
22/11/2015	ACQUISITION PARCELLE C2994	12,00	0,00	
22/11/2015	ACQUISITION PARCELLE C2994	493,62	0,00	
22/11/2015	ACQUISITION PARCELLE C2994	463,98	0,00	
25/11/2015	STADE	238,80	0,00	
30/11/2015	TRONCONNEUSE THERMIQUE	370,80	0,00	
30/11/2015	NETTOYEUR HAUTE PRESSION ALTO	3 534,00	0,00	
30/11/2015	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE MAIRIE	-735,54	0,00	
01/12/2015	ACHAT TERRAIN D1918	55,00	0,00	
01/12/2015	ACHAT TERRAIN D1916	194,00	0,00	
01/12/2015	CHARIOT DE SERVICE	230,40	0,00	
01/12/2015	CHARIOT DE SERVICE	230,40	0,00	
08/12/2015	AMENAGT BUREAU URBA EQUIPEMENT POSTE TRAVAIL	750,72	0,00	
09/12/2015	VOIRIE	23 688,00	0,00	
09/12/2015	VOIRIE	41 682,72	0,00	
11/12/2015	VOIRIE	38 191,20	0,00	
12/12/2015	ACHAT TERRAIN D1914	290,00	0,00	
16/12/2015	VOIRIE	7 473,60	0,00	
18/12/2015	TABLETTE MULTIMEDIA MAIRIE-ANNEXE ET ECRAN PROJECTION MURALE	192,72	0,00	
18/12/2015	DOCUMENTS URBANISME	696,00	0,00	
18/12/2015	DOCUMENTS URBANISME	696,00	0,00	
22/12/2015	STADE	8 640,24	0,00	
24/12/2015	STANDARD TELEPHONIQUE MAIRIE	864,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit				
12/01/2015	MATERIEL INFORMATIQUE	1 390,00	0,00	
TOTAL GENERAL		1 705 546,34	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					996 154,14	893 113,84										18 678,99	18 056,25	
MONT BLANC		2007 X	Construction logements PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	996 154,14	893 113,84	33,67	A	F	2,05	F	2,05	2,05			18 678,99	18 056,25	
TOTAL GENERAL					996 154,14	893 113,84										18 678,99	18 056,25	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
AMICALE SAPEURS POMPIERS CHAVANO	800.00€	Subvention 2015
ASSOC ANCIENS COMBATTANTS	600.00€	Subvention 2015
ASUSEP ECOLE PUBLIQUE	10 300.00€	Subvention 2015
BASKET CLUB DU PAYS D'ALBY	1 000.00€	Subvention 2015
BIBLIOTHEQUE AU PRE DE MON LIVRE	14 600.00€	Subvention 2015
CLUB DE L'AMITIE	600.00€	Subvention 2015
COC FOOT	14 000.00€	Subvention 2015
COURANTS D'ART	3 000.00€	Subvention 2015
FAMILLES RURALES	2 000.00€	Subvention 2015
LA RONDE DE CHAVANOD	2 000.00€	Subvention 2015
OGEC-AEP ECOLE LIBRE CHAVANOD	8 088.00€	Subvention 2015
Personnes de droit public		
Associations		
BLEUETS DE FRANCE	80.00€	Subvention 2015
FANFARE DU 27EME BCA	100.00€	Subvention affectée flocage car (logo)
PREVENTION ROUTIERE	160.00€	Subvention 2015
SOUVENIR FRANCAIS	400.00€	Subvention 2015
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	7 000.00€	Participation 2015
TOTAL GENERAL	64 728,00	

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché Principal		3	2	5	5	0	5
Adjoint administratif de 2ème classe	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	1	2	2	0	2
	C	1	1	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Technicien principal de 1ère classe		5	3	8	8	0	8
Adjoint technique 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0	3	3	3	0	3
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)							
Agent spécialisé 1ère classe écoles maternelles		3	0	3	3	0	3
	C	3	0	3	3	0	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		11	5	16	16	0	16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
 présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

CA

2015

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				23 353,00		
Auxiliaire technique	C			12 931,00	Art. 3 - 1°	
Auxiliaire technique	C			10 422,00	Art. 3 - 1°	
TOTAL GENERAL				23 353,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

36 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préiser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Cté de l'agglomération d'ANNECY		Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,00
SYANE de haute Savoie		Sans fiscalité propre	8 058,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	CA 2015
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

1 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 480 102,00	3 037 066,62	297 752,52	145 282,86
RECETTES	3 480 102,00	2 568 964,64	87 252,00	823 885,36
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 862 395,00	1 585 180,42	0,00	1 277 214,58
RECETTES	2 862 395,00	2 863 140,93	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - BATIMENT LA FRUITIERE (1)

BUDGET : BATIMENT LA FRUITIERE N°SIRET : 21740067000055				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	260 700,00	0,00	0,00	260 700,00
RECETTES	260 700,00	260 699,56	0,00	0,44
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	41 624,00	20 083,56	0,00	21 540,44
RECETTES	41 624,00	41 998,85	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

2 - CCAS CHAVANOD (1)

BUDGET : CCAS CHAVANOD N°SIRET : 26740124800013				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	16 103,00	11 597,00	0,00	4 506,00
RECETTES	16 103,00	13 268,00	0,00	2 835,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

2 - ZAC DU CRET D'ESTY (1)

BUDGET : ZAC DU CRET D'ESTY N°SIRET : 21740067000063				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 540 453,00	8 988 303,96	0,00	6 552 149,04
RECETTES	15 540 453,00	9 079 467,62	0,00	6 460 985,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 466 945,00	8 914 794,52	0,00	6 552 150,48
RECETTES	15 466 945,00	8 914 795,52	0,00	6 552 149,48

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 281 255,00	12 025 370,58	297 752,52	6 958 131,90
RECETTES	19 281 255,00	11 909 131,82	87 252,00	7 284 871,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	18 387 067,00	10 531 655,50	0,00	7 855 411,50
RECETTES	18 387 067,00	11 833 203,30	0,00	6 553 863,70
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	37 668 322,00	22 557 026,08	297 752,52	14 813 543,40
TOTAL GENERAL DES RECETTES	37 668 322,00	23 742 335,12	87 252,00	13 838 734,88

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	3 146 000,00	1,720	11,700	3,640	358 644,00	2,700
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 993 000,00	4,100	11,700	3,640	455 202,00	2,700
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46 100,00	9,370	33,000	0,000	15 213,00	0,000
TOTAL	7 185 100,00	5,445			829 059,00	8,229

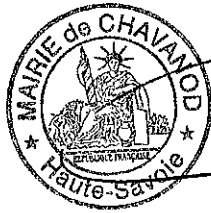
IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Chavanod, le 21/03/2016
Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES : Pour : 16
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Chavanod, le 21/03/2016

Date de convocation : 10/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/03/2016 et de la publication le 23/03/2016

A Chavanod, le 23/03/2016

